



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 17 juillet 2020

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 juillet 2020**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt, le vingt-sept juillet, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : M. BROQUÈRES (a procuration pour CHAPUIS), Mme COUDROY, M. LAFOURCADE, Mme REBECHE, M. DUCASSE, Mme COURROS, MM. GOSSELIN, DAUBA (a procuration pour Mme THIEBLIN), Mme ZELLER, M. DELAS, Mme LAPORTE, M. MAULNY, Mme GARBAY, M. FAUVEL, Mme PARTOUCHE-SEBBAN, M. DARRIBEYROS (a procuration pour M. BRUEY), Mme DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Etaient excusés : Mme CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DAUBA), M. BRUEY (a donné procuration à M. DARRIBEYROS).

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n° 12

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Programme AP'CP au terme de l'année budgétaire 2019 et années à venir

Au terme de l'exercice budgétaire 2019, on constate des dépenses réalisées sur les AP'CP :

AP'CP 9918 – opération Aménagement centre-ville :

En 2017 :

Dépenses réalisées :

1 732, 44 €

Restes à réaliser de 2017 sur 2018 :

15 996 € ; 1 620 € ; 3480 €.

En 2018 :

Dépenses réalisées :

1 033 455.65 €

Restes à réaliser de 2018 sur 2019 :

82 277.16 €

En 2019 :

Dépenses réalisées :

82 409.05 €

Restes à réaliser de 2019 sur 2020 :

1 968.01 €

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



AP'CP 9917 - opération Accessibilité installations et Travaux bâtiment mairie :

En 2017 :

Dépenses réalisées :

42 477,71 € travaux bâtiment mairie

13 640,02 € accessibilité ERP

Restes à réaliser de 2017 sur 2018 :

76 539,65 € travaux bâtiment mairie.

7 295,24 € accessibilité ERP

En 2018 :

Dépenses réalisées :

631 661,22 € travaux bâtiment mairie et accessibilité ERP

Restes à réaliser de 2018 sur 2019 :

608 072,32 € travaux Mairie et ERP installations (dont marché accessibilité 50 000 €)

En 2019 :

Dépenses réalisées :

671 537,77 € travaux bâtiment mairie et accessibilité ERP

Restes à réaliser de 2019 sur 2020 :

208 247,78 € travaux Mairie et ERP installations (dont marché accessibilité)

AP'CP 9922 – Mise en sécurité route de la Fontaine

En 2019 :

Dépenses réalisées :

1 020 € lancement des premiers pour premiers travaux

Restes à réaliser de 2019 sur 2020 :

28 460 € travaux divers

Pour l'exercice 2020 est prévu en inscription budgétaire nouvelle 170 000 € (délibération A21 du 26 février 2019) ; voir si étalement de crédits sur 2020 et années suivantes.

AP'CP 9923 – Sécurisation site « OUS PINS » boisement

En 2019 :

Dépenses réalisées :

0 € lancement des premiers pour premiers travaux

Restes à réaliser de 2019 sur 2020 :

12 000 € travaux divers

Pour les années suivantes, sont prévus des crédits de 48 000 € (délibération A21 du 26 février 2019) ; voir si étalement de crédit sur 2020 et années suivantes.

AP'CP – opération AP16 A Route de CARCARES

En 2017 et 2018

Dépenses réalisées :

Néant 0 €

Restes à réaliser de 2017 sur 2018 et 2018 sur 2019:

0 €

Opération programmée sur les prochaines années en crédits à inscrire.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



AP'CP – opération AP17 A Route de RION

En 2017 et 2018

Dépenses réalisées :

0 €

Restes à réaliser de 2017 sur 2018 et 2018 sur 2019:

0 €

Opération programmée sur les prochaines années en crédits à inscrire.

Les inscriptions dépenses AP'CP de 2020 sont couvertes par appel à l'emprunt, puis autofinancement, subventions ou fonds de concours.

Il est proposé à notre assemblée de prendre acte de ces éléments, de donner un avis, et d'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents. Au budget 2020 et des années suivantes, seront portées en inscriptions nouvelles les crédits nécessaires à la continuité des programmes ouverts.

Après en avoir délibéré

Où l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

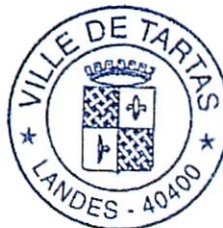
A l'unanimité,

PREND acte de ces éléments,

DONNE un avis favorable,

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents. Au budget 2020 et des années suivantes, seront portées en inscriptions nouvelles les crédits nécessaires à la continuité des programmes ouverts.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.